

**Compte rendu SOMMAIRE****SÉANCE du Conseil Municipal****Du 8 Septembre 2016****CR-CM N° 08-2016**

Le Conseil Municipal de Saint Jean de Sixt dûment convoqué le 2 septembre 2016 s'est réuni dans la Salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre RECOUR, Maire.

Présents : MM. Didier LATHUILLE, Yvette FAVRE-LORRAINE, Alain LEVET, Claudine MORAND GOY, Jean-Paul BARNIER, Corrine BESCHE, Dominique ANTHOINE, Flavie PESSEY, Michel CONTAT, Jean-François TOCHON-FERDOLLET, Odile LARUAZ, Lorène LARUAZ, Dominique MASSON formant la majorité des membres en exercice.

**Excusé** : Eric TOFFOLI

**Absent** :

**Le Conseil Municipal****Approbation du compte rendu précédent :**

- Approuve le compte rendu de la séance du 28 juillet 2016.

**Décisions du Maire :**

- N° 16/018 : signature d'un marché de prestation de service pour le balayage de chaussée avec l'entreprise SARL SCAVI, dans le cadre d'un groupement de commande avec les communes de La Clusaz, Le Grand Bornand, Manigod, Entremont et Saint Jean de Sixt.
- N° 16/019 : Vente au plus offrant d'un mazot à ordures ménagères désaffecté situé au Mont Durand, à Mme et M. DUPETHUY André, au prix de 800 €uros.
- N° 16/020 : Reprise par le garage ULIANA, d'un véhicule Renault Kangoo, au prix de 100 €uros.

**Biens communaux – Renouvellement bail commercial de la Poste :**

- Accepte les termes du nouveau bail du bureau de poste de Saint Jean de Sixt à passer avec LOCAPOSTE pour une durée de 9 ans ;
- Fixe le montant de la location à 8969.60 €uros par an, indexé sur l'indice trimestriel des loyers commerciaux (ILC)
- Autorise le Maire à signer le bail à intervenir.

**Intercommunalité – Modification des statuts de la CCVT :**

- La loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, dite « Loi NOTRe » a organisé le transfert, au profit des communautés de communes, de nouvelles compétences au 1<sup>er</sup> janvier 2017.  
Afin d'accompagner cette évolution, les élus de la CCVT ont souhaité élaborer un projet de territoire destiné à définir les orientations et projets politiques à porter la Communauté de Communes dans les années à venir. Il permet aussi à la CCVT d'actualiser ses statuts tout en les mettant en conformité avec la loi du 7 août 2015 dite loi « NOTRe » ;
- Donne son accord sur la modification des statuts de la CCVT qui entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2017

**Bois et Forêt – renouvellement adhésion PEFC :**

- Décide de renouveler pour 5 ans, l'adhésion de la commune de Saint Jean de Sixt à PEFC (Programme Européen des Forêts Certifiées)  
Ce programme (PEFC) s'inscrit dans une démarche de progrès pour la forêt et de promotion du bois.

**Personnel communal – Avenant contrat groupe « Maintien de salaire » :**

- Décide de passer un avenant avec la MNT (Mutuelle Nationale Territoriale), relatif au contrat de prévoyance collective (maintien de salaire).  
Augmentation du taux de cotisation de 1.64% à 1.82%
- Autorise le Maire à signer l'avenant à intervenir et tous documents se rapportant à cette affaire.

**Finances communales – Décision modificative :**

- Décide de procéder à des virements et modifications à apporter au budget principal de la collectivité afin d'assurer la bonne exécution des dépenses et des recettes.

**Eau et Assainissement – Convention de financement SMDEA :**

- Autorise le Maire à signer une convention de financement portant sur l'attribution par le SMDEA (Syndicat Mixte Départemental d'Eau et d'Assainissement), d'une subvention d'un montant de 51.175 € représentant 50% du montant des travaux d'assainissement relatifs à la « Réfection du réseau de Corengy »
- Autorise le Maire à signer une convention de financement portant sur l'attribution par le SMDEA (Syndicat Mixte Départemental d'Eau et d'Assainissement), d'une subvention d'un montant de 45.050 € représentant 25% du montant des travaux d'adduction d'eau dans les secteurs du Villaret/Replein et Rochasset

**Liaison douce :**

- Monsieur Didier LATHUILLE, rapporteur de la commission « Sentiers » présente à l'assemblée un projet de liaison douce entre Saint Jean de Sixt et Le Grand Bornand.

**Aménagement du Centre Village :**

- Madame Claudine MORAND-GOY, rapporteur de la commission d'urbanisme fait le point sur le projet de l'aménagement du centre village et sur la mobilisation de la population pour l'exposition organisée conjointement en Mairie et à l'Office de Tourisme..

A 22h10, l'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance

Prochaine séance du Conseil Municipal, le jeudi 13 octobre 2016 à 20h30

Le Maire  
Pierre RECOUR